



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

47700

N° DEL 260925-27**OBJET : SUBVENTION AFM TELETHON**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six septembre à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de PINDÈRES, s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DARROUMAN Michel, Maire.

Membres du Conseil Municipal :	11
Membres présents :	08
Nombres de votants :	09
Pour :	09
Contre :	00
Abstention :	00

Étaient présents : M. ARNOULD Edouard, M. DARROUMAN Michel, Mmes DASSONVILLE Françoise, DENAULES Jocelyne, M. GIRARD Laurent, Mme IANOTTO Sophie, M. MUZOTTE Christian, Mme TEULIERE Isabelle.
Étaient excusés : M. BOUTEMY Philippe, M. FONSECA François (pouvoir donné à M. GIRARD Laurent), Mme VIENNE-SENTENAC Françoise.

Date de convocation : 19/09/2025

Secrétaire de séance : Mme DASSONVILLE Françoise

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution d'une subvention à l'association AFM TELETHON pour l'année 2025.

La subvention proposée est de 50 à 60 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés **DÉCIDE** :

- **D'ATTRIBUER** la subvention communale à l'association AFM TELETHON pour un montant de 100 € (cent euros) ;
- Que ces dépenses seront inscrites au Budget Primitif 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
 Pour extrait conforme
 Au registre sont les signatures

La Secrétaire de Séance
 Françoise DASSONVILLE

Le Maire,
 Michel DARROUMAN



Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ou par l'application *Tél. 05.53.93.13.77 / Mail : mairie.pinderes@wanadoo.fr*
Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr La Mairie est ouverte au public le : Mercredi de 9 h 00 à 16 h 45 / Vendredi de 9 h 00 à 12 h 45